

INVESTISSEMENTS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS | 5 |
| 2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS..... | 8 |
| 2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34..... | 13 |
| 2.1.1. <i>Réhabilitation des digues de la centrale Menihek</i> | <i>13</i> |
| 2.1.2. <i>Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvirnitug - plan de conversion phase 1</i> | <i>13</i> |
| 2.1.3. <i>Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelable de la centrale de Kuujuarapik.....</i> | <i>13</i> |
| 2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34..... | 13 |
| 2.2.1. <i>Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur.....</i> | <i>13</i> |
| 2.2.2. <i>Projets complétés.....</i> | <i>14</i> |
| 2.2.3. <i>Report de la fin des travaux.....</i> | <i>14</i> |

1. SUIVI DES INVESTISSEMENTS

1 En 2021, le Distributeur a réalisé des investissements totalisant 953,0 M\$ regroupés sous les
2 catégories suivantes :

- 3 • Croissance

4 Les investissements liés à la croissance de la demande totalisent 524,2 M\$. Ils visent
5 principalement le raccordement des nouveaux abonnements, le renforcement et le
6 prolongement du réseau de distribution. Le Distributeur souligne qu'afin de répondre à
7 la croissance de la clientèle québécoise, 311,0 M\$ ont été consacrés au raccordement
8 de clients.

- 9 • Maintien des actifs

10 Le Distributeur a affecté 335,9 M\$ au maintien de ses actifs afin de veiller à la pérennité
11 de ses installations et au maintien de leur performance. Ces investissements visent
12 notamment la correction de situations problématiques sur le réseau et le remplacement
13 d'équipements. Ainsi, les actifs ne répondant plus aux normes de performance,
14 devenus inexploitable en raison de facteurs externes ou faisant l'objet d'une
15 détérioration prématurée, doivent être remplacés ou remis à neuf.

- 16 • Respect des exigences

17 En 2021, les investissements liés au respect des exigences totalisent 62,4 M\$. Ces
18 investissements permettent au Distributeur de s'acquitter de ses obligations
19 contractuelles envers des tiers et de satisfaire aux exigences législatives,
20 réglementaires ou autres liées à ses activités. Le programme d'enfouissement du
21 réseau est notamment présenté dans cette catégorie.

- 22 • Amélioration de la qualité

23 En 2021, 30,5 M\$ des investissements sont liés à l'amélioration de la qualité. Ces
24 investissements sont principalement réalisés en collaboration avec la Vice-présidence
25 – Technologies de l'information et des communications (GTIC) et la direction principale
26 – Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ). Ils visent notamment la gestion
27 optimale des infrastructures de télécommunication et des systèmes d'information. Ces
28 investissements comprennent également les activités de recherche et le
29 développement menées en collaboration avec l'IREQ afin d'assurer le leadership de
30 l'entreprise dans l'évolution de la connaissance et des solutions technologiques visant
31 l'amélioration de la performance.

- 1 Le tableau 1 présente les investissements réels du Distributeur par catégorie et par type de
 2 projets pour l'année 2021.

**TABLEAU 1 :
 SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIE – 2021 (M\$)**

| Catégories d'investissements | 2021 | | |
|-----------------------------------|--|-----------------|--------------|
| | Investissements (excluant les projets majeurs) | Projets majeurs | Total |
| Maintien des actifs | 296,4 | 39,5 | 335,9 |
| Réseau de distribution | 167,0 | | 167,0 |
| Réseaux autonomes | 29,5 | 4,0 | 33,5 |
| Bâtiments | 23,6 | | 23,6 |
| Matériel roulant | 27,1 | | 27,1 |
| Autres ¹ | 49,2 | 35,5 | 84,7 |
| Amélioration de la qualité | 30,5 | 0,0 | 30,5 |
| Respect des exigences | 62,4 | 0,0 | 62,4 |
| Demandes de tiers | 29,9 | | 29,9 |
| Programme d'enfouissement | 12,3 | | 12,3 |
| Autres ² | 20,3 | | 20,3 |
| Croissance | 411,6 | 112,5 | 524,2 |
| Réseau de distribution | 53,8 | 91,2 | 145,0 |
| Alimentation des abonnés | 311,0 | | 311,0 |
| Réseaux autonomes | 36,7 | 21,4 | 58,1 |
| Autres ³ | 10,1 | | 10,1 |
| Total | 801,0 | 152,0 | 953,0 |

Principalement:

- ¹ Autres actifs de soutien; activités de mesurage et relève.
² Poteaux en commun; ententes contractuelles avec la Commission des services électriques de Montréal (CSEM);
 droits d'émission de gaz à effet de serre.
³ Équipements de mesurage

- 3 Pour l'année 2021, les projets majeurs totalisant 152,0 M\$ comprennent les projets autorisés
 4 par la Régie de l'énergie¹ (la Régie) avant l'adoption du projet de loi n° 34² et tous nouveaux

¹ Avant l'adoption du projet de loi n° 34, une autorisation spécifique de la Régie était requise pour les projets supérieurs à 10 M\$.

² LQ 2019, c.27.

- 1 projets d'investissements du Distributeur dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$³ (voir la
 2 section 2 pour le détail).
- 3 Le tableau 2 présente les investissements réels du Distributeur par types d'investissements
 4 pour l'année 2021.

TABLEAU 2 :
SUIVI PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2021 (M\$)

| Types d'investissements | 2021 |
|--|--------------|
| Investissements à impact main-d'œuvre | 603,1 |
| Investissements excluant les projets majeurs | 578,7 |
| Projets majeurs | 24,4 |
| Autres investissements | 349,9 |
| Investissements excluant les projets majeurs | 222,3 |
| Projets majeurs | 127,7 |
| Investissements totaux | 953,0 |
| Investissements excluant les projets majeurs | 801,0 |
| Projets majeurs | 152,0 |

5 Le Distributeur planifie l'ensemble des travaux à réaliser sur son réseau en fonction de ses
 6 priorités, de l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail totale. La force de travail
 7 disponible est modulée en fonction de la planification, qu'il s'agisse de travaux de nature
 8 capitalisable ou non.

9 Il faut noter que, bien que la main-d'œuvre interne du Distributeur représente l'essentiel de la
 10 force de travail, cette dernière comprend également l'apport d'entrepreneurs externes. De
 11 plus, certains travaux sont confiés au Groupe TransÉnergie et équipement, offrant ainsi une
 12 latitude additionnelle au Distributeur dans la réalisation de ses travaux. Les investissements
 13 réalisés par le Distributeur sont présentés selon deux types :

- 14 • Investissements à impact main-d'œuvre

15 Les investissements à impact main-d'œuvre s'élèvent à 603,1 M\$ en 2021. Ils sont
 16 essentiellement réalisés par la main-d'œuvre interne, soit l'effectif métiers-lignes, de
 17 même que les ingénieurs et techniciens responsables de l'ingénierie des projets. Aux
 18 coûts de la main-d'œuvre s'ajoutent ceux liés aux travaux civils de même qu'au
 19 matériel, dont les câbles, les conducteurs, les transformateurs et les poteaux.

³ Conformément au décret 789-2019 (juillet 2019) déterminant le nouveau seuil des investissements requérant une autorisation spécifique de la Régie (avant l'adoption du projet de loi n° 34) et au répertoire des pouvoirs de décision d'Hydro-Québec.

- 1 • Autres investissements
- 2 Les autres investissements totalisent 349,9 M\$ en 2021. Ils comprennent
- 3 principalement des investissements relatifs au réseau de distribution dont la réalisation
- 4 a été confiée au Groupe TransÉnergie et équipement, les travaux liés aux réseaux
- 5 autonomes, aux activités de mesurage et relève, aux technologies de l'information, aux
- 6 bâtiments et au matériel roulant.

2. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

7 Les projets majeurs comprennent les projets autorisés par la Régie⁴ avant l'adoption du projet

8 de loi n° 34⁵ et tous nouveaux projets d'investissements du Distributeur initiés après l'adoption

9 du projet de loi n° 34 dont les coûts sont supérieurs à 25 M\$⁶.

10 Le Distributeur présente au tableau 3 le suivi des projets majeurs pour l'année 2021 en deux

11 sections :

- 12 • Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

13 Cette section présente le budget total initial autorisé en accord avec les pouvoirs de

14 décision d'Hydro-Québec, le budget total révisé, le cas échéant, ainsi que la prévision

15 de la fin des travaux au 31 décembre 2021. De plus, le tableau présente les

16 investissements réalisés par le Distributeur pour l'année 2021 ainsi que les

17 investissements cumulatifs.

- 18 • Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

19 Cette section présente les mêmes renseignements que la section précédente à

20 l'exception du budget total initial qui est remplacé par la valeur autorisée par la Régie

21 dans la décision afférente.

22 À la section Descriptions et commentaires de ce tableau, le Distributeur explique les révisions

23 du budget total prévu par rapport aux Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour

24 l'année 2020⁷.

⁴ Voir *supra* note 1.

⁵ Voir *supra* note 2.

⁶ Voir *supra* note 3.

⁷ R-9001-2020, pièce B-0009.

**TABLEAU 3 :
SUIVI DES PROJETS MAJEURS – 2021 (M\$)**

| Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34 | Budget total | | Fin des travaux | Réel 2021 | | Descriptions et Commentaires |
|--|--------------|-------|-------------------|-----------|-----------|--|
| | Autorisé HQ | Prévu | | Annuel | Cumulatif | |
| Réhabilitation des digues de la centrale Menihék | 63,9 | 63,9 | 2025 | 1,0 | 5,9 | Réhabiliter les 3 digues de la centrale Menihék afin d'assurer la pérennité des installations - voir section 2.1.1. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 4,9 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet. |
| Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvirnituk - plan de conversion phase 1 | 88,0 | 88,0 | 2026 | 0,9 | 1,6 | Construire une nouvelle centrale thermique et un nouveau poste à Puvirnituk afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté - voir section 2.1.2. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,7 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet. |
| Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelables de la centrale de Kuujuarapik | 32,6 | 32,6 | 2024 | 0,5 | 0,6 | Augmenter la puissance de la centrale de Kuujuarapik afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté - voir section 2.1.3. Les investissements cumulatifs incluent un montant de 0,1 M\$ pour des dépenses antérieures à l'autorisation du projet. |
| Remplacement du «Meter Data Management System» (MDMS) | 30,5 | 37,5 | 2023 ¹ | 11,7 | 17,6 | Remplacer le système Meter Data Management System (MDMS) qui est principalement utilisé pour la relève des données de mesurage dans un but de facturation et autres services. La complexité du projet explique le budget total révisé à la hausse de 7,0 M\$ et le report de 1 an, de 2022 à 2023, de la fin des travaux. |
| Remplacement des aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules | 33,2 | 33,3 | 2026 | 1,0 | 1,4 | Remplacer les aérorefroidisseurs de la centrale thermique de Cap-Aux-Meules en raison de la dégradation importante affectant leur capacité de refroidissement et leur structure. La fin des travaux a été reportée de 2 ans en raison de délais liés aux approvisionnements et à la COVID-19. |

¹ En 2020, la fin des travaux aurait dû se lire 2022 au lieu de 2028.

| Projets initiés après l'adoption du projet de loi no 34 | Budget total | | Fin des travaux | Réal 2021 | | Descriptions et Commentaires |
|---|--------------|--------------|-----------------|-------------|--------------|---|
| | Autorisé HQ | Prévu | | Annuel | Cumulatif | |
| Construction de la nouvelle centrale Inukjuak | 44,2 | 44,4 | 2025 | 1,1 | 2,1 | <p>Construire une nouvelle centrale thermique à Inukjuak afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté.</p> <p>Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet et, le cas échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.</p> <p>La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison d'un manque de capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail.</p> |
| Raccordement du poste Montréal-Nord | 36,5 | 36,5 | 2028 | 0,1 | 0,5 | Raccordement du poste Montréal-Nord. |
| Construction de la nouvelle centrale hybride de Tasiujaq | 55,3 | 61,0 | 2024 | 18,8 | 23,8 | <p>Construire une nouvelle centrale hybride combinant l'énergie thermique et le solaire.</p> <p>Un montant de 0,2 M\$ de subvention reçue de Ressources Naturelles Canada est intégré au budget prévu et aux montants réels. Un montant additionnel de subvention de 0,5 M\$ pourrait être obtenu et, le cas échéant, sera porté en réduction du budget prévu.</p> <p>La hausse du budget prévu de 4,6 M\$ s'explique principalement par des retards de chantier et une hausse généralisée des prix.</p> <p>La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison de retards dans l'exécution des travaux de l'entrepreneur.</p> <p>Une correction a été apportée au solde cumulatif suite à des ajustements aux projets en 2021.</p> |
| Remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité | 211,6 | 211,6 | 2025 | 23,8 | 60,6 | <p>Remplacer le système de conduite du réseau (Logiciel CED) par un nouveau système de conduite du réseau (SCR-D) afin de remédier à l'obsolescence du logiciel CED.</p> <p>La posture budgétaire globale de MSCR demeure en respect des budgets aux investissements annoncés à la Régie de l'énergie. L'équipe projet travaille à mitiger les risques de projets, plus spécifiquement ceux découlant de la pandémie, ainsi que ceux reliés à la complexité des systèmes actuels. Ainsi l'échéancier global du projet a été revu en 2021 et la migration vers le nouveau système de conduite pour le Distributeur est maintenant prévue en 2025.</p> |
| Sous-total | 595,9 | 608,8 | | 59,0 | 114,1 | |

| Projets autorisés - pré projet de loi no 34 | Budget total | | Fin des travaux | Réel 2021 | | Descriptions et Commentaires |
|---|----------------|-------|-----------------|-----------|-----------|--|
| | Autorisé Régie | Prévu | | Annuel | Cumulatif | |
| Intégration de quatre nouvelles lignes à 25 kV au poste de Saint-Georges D-2015-141 | 25,5 | 19,9 | 2024 | 0,1 | 19,6 | Réaménager le réseau de distribution de la ville de Saint-Georges pour intégrer quatre nouvelles lignes et effectuer les transferts de charges des postes de Beauceville-Est et de Linière. |
| Transfert des charges du poste de Port-Daniel D-2012-150 | 18,0 | 13,8 | 2025 | 0,6 | 8,7 | Transférer des charges du poste de Port-Daniel vers les postes de Micmac et de Paspébiac. |
| Réfection des vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék D-2017-068 | 14,9 | 28,1 | 2025 | 2,0 | 8,0 | <p>Procéder à la réfection des quatre vannes de l'évacuateur de crues principal de la centrale des Menihék afin de rétablir la capacité d'évacuation de l'équipement.</p> <p>La révision du contenu du projet a entraîné le report de la fin des travaux de 1 an afin de retourner en appel d'offre. La hausse du budget total prévu de 7,7 M\$ est attribuable à la réception de soumissions plus élevées que les soumissions originales.</p> <p>Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 28,6 M\$</p> |
| Travaux d'installation de nouveaux câbles pour l'alimentation de l'île d'Orléans D-2018-154 | 20,2 | 23,9 | 2022 | 0,1 | 22,2 | <p>Installer de nouveaux câbles d'alimentation sous le lit du fleuve Saint-Laurent afin de desservir les clients de l'île d'Orléans.</p> <p>Une recommandation révisée a été autorisée en accord avec les pouvoirs de décision d'Hydro-Québec au montant de 23,9 M\$</p> |
| Raccordement du village de La Romaine au réseau intégré D-2018-042 | 114,4 | 223,6 | 2022 | 60,9 | 186,5 | <p>Construire une ligne de 112 km et trois sous-postes localisés à la rivière Natashquan, village de Kegaska et l'aéroport de La Romaine permettant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré de distribution.</p> <p>La ligne sur portiques de bois ainsi que les sous-postes ont été mis en service en septembre 2021. La conversion du réseau existant de La Romaine de 12 à 25 kV est prévue à l'été 2022.</p> |
| Raccordement du poste De Lorimier D-2014-050 | 27,9 | 27,9 | 2028 | 1,3 | 17,2 | <p>Raccordement du poste de Lorimier - voir section 2.2.1.</p> <p>Une correction a été apportée au solde cumulatif suite à des ajustements aux projets en 2021.</p> |
| Raccordement du poste Judith-Jasmin D-2015-022 | 66,9 | 38,0 | 2022 | 1,4 | 36,6 | <p>Raccordement du poste Judith-Jasmin - voir section 2.2.1.</p> <p>La hausse de 1,0 M\$ du budget total prévu s'explique par l'augmentation des frais financiers causée par le report de la mise en service dû à l'indisponibilité de la main-d'œuvre et à l'attente de la décision de la Régie sur la résolution du conflit avec la ville de Terrebonne.</p> <p>La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison de travaux résiduels qui seront effectués en 2022.</p> |
| Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul D-2014-107 | 22,5 | 21,0 | 2023 | 0,4 | 17,0 | <p>Raccordement du poste de Baie-Saint-Paul - voir section 2.2.1.</p> <p>La hausse de 1,4 M\$ du budget total prévu s'explique par une hausse anticipée des coûts des travaux aériens.</p> <p>La fin des travaux a été devancée de 2 ans pour répondre à la forte demande anticipée.</p> |

| Projets autorisés - pré projet de loi no 34 | Budget total | | Fin des travaux | Réal 2021 | | Descriptions et Commentaires |
|--|----------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|--|
| | Autorisé Régie | Prévu | | Annuel | Cumulatif | |
| Raccordement du poste Saint-Patrick D-2015-051 | 20,8 | 20,8 | 2025 | 2,6 | 15,5 | Raccordement du poste de St-Patrick - voir section 2.2.1. Une correction a été apportée au solde cumulatif suite à des ajustements aux projets en 2021. |
| Raccordement du poste Bélanger D-2011-026 | 67,9 | 44,6 | 2021 | 0,4 | 44,6 | Raccordement du poste de Bélanger- voir section 2.2.1. Le Distributeur a complété ses travaux en 2021. |
| Raccordement du poste Fleury D-2013-205 | 36,5 | 36,5 | 2028 | 1,7 | 13,9 | Raccordement du poste Fleury - voir section 2.2.1. La fin des travaux a été reportée de 1 an en raison d'un délai au niveau de l'ingénierie. Une correction a été apportée au solde cumulatif suite à des ajustements aux projets en 2021. |
| Raccordement du poste de Charlesbourg D-2011-084 | 34,6 | 26,7 | 2022 | 0,8 | 26,5 | Raccordement du poste de Charlesbourg - voir section 2.2.1. La mise en service a été reportée de 1 an car le tracé a dû être modifié. |
| Raccordement du poste des Patriotes D-2018-058 | 33,8 | 24,8 | 2022 | 3,0 | 24,1 | Raccordement du poste des Patriotes - voir section 2.2.1. La hausse de 1,6 M\$ du budget total prévu s'explique par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre externe en contexte de COVID-19. La fin des travaux a été reportée de 1 an - voir section 2.2.3. |
| Raccordement du poste Saint-Jean D-2016-013 | 24,6 | 25,0 | 2025 | 3,2 | 13,9 | Raccordement du poste Saint-Jean - voir section 2.2.1. |
| Raccordement du poste de l'Achigan D-2018-115 | 31,3 | 17,3 | 2022 | 1,8 | 14,2 | Raccordement du poste de l'Achigan - voir section 2.2.1. Le budget total a été révisé à la baisse de 6,2 M\$ suite à la modification du projet. La fin des travaux a été reportée de 1 an - voir section 2.2.3. |
| Raccordement du poste d'Adamsville D-2014-155 | 16,1 | 16,7 | 2021 | 0,3 | 16,7 | Raccordement du poste Adamsville - voir section 2.2.1. Le Distributeur a complété ses travaux en 2021. |
| Raccordement du poste de Saint-Jérôme D-2015-008 | 36,8 | 24,1 | 2021 | 0,1 | 24,1 | Raccordement du poste de Saint-Jérôme - voir section 2.2.1. Le Distributeur a complété ses travaux en 2021. |
| Raccordement du poste Le Corbusier D-2020-038 | 33,1 | 35,0 | 2024 | 12,5 | 17,9 | Raccordement du poste Le Corbusier - voir section 2.2.1. La hausse de 1,9 M\$ du budget total prévu s'explique par une révision des coûts suite au délai d'approbation du projet. |
| Sous-total | 645,8 | 667,7 | | 93,1 | 527,1 | |
| Total | 1 241,7 | 1 276,5 | | 152,0 | 641,2 | |

2.1. Projets initiés après l'adoption du projet de loi n° 34

1 En 2021, le Distributeur a lancé trois nouveaux projets majeurs :

2.1.1. *Réhabilitation des digues de la centrale Menihek*

2 Ce projet de 63,9 M\$ vise à réhabiliter les trois digues de la centrale Menihek afin d'assurer la
3 pérennité des installations en refaisant le perré des digues et en augmentant la revanche. La
4 fin des travaux est prévue en 2025.

2.1.2. *Construction de la nouvelle centrale et du nouveau poste de Puvirnituk - plan de conversion phase 1*

5 Ce projet de 88,0 M\$ vise à construire une nouvelle centrale thermique et un nouveau poste
6 afin d'assurer la fiabilité de l'alimentation électrique de la communauté à Puvirnituk. La fin des
7 travaux est prévue en 2026.

8 Le projet est requis pour répondre aux besoins de pérennité et de croissance de la centrale
9 actuelle ainsi que pour préparer le réseau à intégrer un projet de jumelage
10 éolien-diesel-batterie. Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet
11 et, le cas échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.

2.1.3. *Augmentation de la puissance et intégration des énergies renouvelable de la centrale de Kuujuarapik*

12 Ce projet de 32,6 M\$ vise l'augmentation de la puissance et l'agrandissement de la salle de
13 commande afin d'y intégrer les énergies renouvelables et ainsi garantir l'alimentation du village
14 et avancer dans la transition énergétique de la communauté. La fin des travaux est prévue en
15 2025. Une demande de subvention a été adressée dans le cadre de ce projet et, le cas
16 échéant, le montant obtenu pourra être porté en réduction du budget prévu.

2.2. Projets autorisés – pré projet de loi n° 34

17 En 2021, le Distributeur a poursuivi la réalisation des projets majeurs autorisés par la Régie
18 avant l'adoption du projet de loi n° 34.

2.2.1. *Travaux de raccordement du réseau de distribution aux postes satellites du Transporteur*

19 Il s'agit de travaux requis afin de répondre à la croissance de la charge locale, d'assurer la
20 pérennité des équipements du Transporteur et pour le maintien des actifs du Distributeur. Ils
21 consistent principalement à préparer les composantes du réseau de distribution pour supporter
22 une tension de 25 kV, à convertir et raccorder des nouveaux postes et à effectuer les transferts
23 de charges, en plus de réaliser les travaux connexes.

2.2.2. Projets complétés

- 1 Le Distributeur présente son dernier suivi pour les projets de raccordement des postes
- 2 Bélanger, d'Adamsville et de Saint-Jérôme qui ont tous été complétés en 2021.

2.2.3. Report de la fin des travaux

- 3 Le report de la fin des travaux de certains projets est dû principalement à un manque de
- 4 capacité qui entraîne une réallocation de la force de travail. En effet, en cours d'année, le
- 5 Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des travaux à réaliser sur
- 6 son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de l'évolution des besoins du
- 7 réseau et de la force de travail totale.